

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Curé, 2 avril 1848](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Curé, 2 avril 1848

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Curé](#) est destinataire de cette lettre

[Sabran, Adolphe \(-1859\)](#) est cité(e) dans cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[2 avril 1848](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Curé](#)

Lieu de destinationFargniers (Aisne)

### Description

RésuméGodin, sans nouvelles de Curé, lui demande s'il s'occupe des élections. Il envoie à Godin sa profession de foi et celle d'Adolphe Sabran et lui demande s'il veut en recevoir d'autres exemplaires. Il indique à Curé qu'il a fait tirer la sienne à

deux mille exemplaires, qu'en s'entraîdant, les phalanstériens pourraient obtenir de bons résultats et qu'il espère obtenir deux à trois mille voix à Guise.

Notes Une copie de la même lettre se trouve sur la page 31 du registre FG 15 (1) conservé au Cnam. Un exemplaire de la circulaire électorale de Godin d'avril 1848 est conservée au Cnam : « Aux citoyens électeurs du département de l'Aisne » (FG 13 (2) a).

## Mots-clés

[Élections](#), [Fouriérisme](#), [Propagande](#)

Personnes citées [Sabran, Adolphe \(-1859\)](#)

Événements cités [Élections législatives \(23-24 avril 1848, France\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Curé

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Fouriérisme

Biographie Réside à Fargniers (Aisne) au milieu du XIXe siècle. Il est alors proche du mouvement fouriériste. Jean-Baptiste André Godin lui écrit le 14 mars 1848, le 2 avril 1848, puis en août 1869.

---

Nom Sabran, Adolphe (-1859)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Commerce
- Fouriérisme

Biographie Négociant et fouriériste français décédé en 1859. Adolphe Sabran est le frère du fouriériste Véran Sabran (vers 1811-1874). En 1848, il est établi à Mont-d'Origny (Aisne), où Véran Sabran fonde en 1839 une fabrique de toiles pour la teinture et l'impression. Adolphe Véran est candidat aux élections législatives des 23 et 24 avril 1848 dans l'Aisne ; il obtient 5097 voix.

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (177)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

1864

avril 2

Fergny

Monsieur et ami (curé)

vous ne m'avez donné aucune nouvelle de vous en réponse à la lettre que je vous ai écrite. Je ne sais donc pas si vous vous occuperez d'élire un professeur de foi de M. Sabran et la manière dont il me faire connaître si je dois vous en adresser un certain nombre. D'ailleurs je lui ai fait lire à 2000 si les pharisiens contraignent les hommes sont belle je pense que nous avons en 2 à 3000 voix  
votre dévoué

Fergny 2

Monsieur et ami Sabran

Je viens vous prier de faire connaître aux curés de Bernot que nous organisons dans tout le canton de Guise un mouvement catholique pour que les curés puissent nommer de bons représentants je me propose de leur porter le programme que la commission des travailleurs de Guise a adopté et qui a obtenu de signatures dans toutes les communes. Vous comprendrez qu'il faudrait me ménager une entrevue avec des curés zélés de manière à ce que le comité <sup>et la municipalité</sup> ne puisse nous entendre. J'irai aussi dans les communes voisines faire connaître quand ils seront permises et de peur on ne pourra me rendre pas de retard surtout.  
votre tout dévoué

avril 11

Monsieur

J'ai l'honneur de vous donner avis que je viens de mettre en circulation ma brochure sur vous sachant le je vous prie d'en prendre bonne note

Préseau à Moyon. Sazy le Vallée, Baye fermont, Laploue Denis. Pochon. Dasseltonne, Mellet degen, Poulangeon Orvath, parvillat de Beque, Fleurant, pierreton villet. Damaye et Deamp brisi le 2 mai